

---

# Conférence du désarmement

Français

---

## Compte rendu définitif de la mille quatre cent seizième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 28 mars 2017, à 10 heures

*Président* : M. Youssoupha Ndiaye .....(Sénégal)



**Le Président** : Je déclare ouverte la 1416<sup>e</sup> séance de la Conférence du désarmement.

Mesdames, Messieurs, chers Ambassadeurs, je vous prie de bien vouloir accepter les excuses de l'Ambassadeur Coly Seck, Représentant permanent du Sénégal à Genève. Son Excellence regrette de ne pas pouvoir être parmi nous ce matin en raison de la présentation de ses lettres de créance aujourd'hui à Berne. En son absence, j'ai cette fois encore l'honneur de présider notre séance de travail.

En effet, comme nous l'avions annoncé lors de la séance plénière du 21 mars, le Sénégal réitère sa volonté de travailler dans la continuité, tout en restant ouvert à toutes les suggestions afin que l'impulsion nécessaire soit donnée pour une poursuite positive des travaux de la Conférence.

Chers collègues, Mesdames, Messieurs, je souhaite vous annoncer que la Fédération de Russie et la Chine feront une présentation conjointe sur les questions de défense antimissile balistique. Cette présentation sera faite par des experts venus spécialement de leurs capitales respectives. À la fin de nos échanges d'aujourd'hui et avant de conclure la séance, je donnerai aussi la parole au Représentant de la Mission permanente du Myanmar pour qu'il nous informe des progrès des consultations du Groupe de travail que préside le Myanmar sur la voie à suivre, établie notamment par la décision CD/2090.

Je donne à présent la parole au Représentant de la Fédération de Russie.

**M. Poznikhir** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, les évolutions dans le domaine de la défense antimissile constituent un facteur clef de la sécurité internationale ; elles ont un impact direct sur la course aux armements, le désarmement nucléaire et la stabilité stratégique. Il existe un lien indissociable entre les armes stratégiques offensives et les armes stratégiques défensives.

En 1972, l'Union soviétique et les États-Unis d'Amérique, conscients du rôle déstabilisateur des systèmes de défense antimissiles, ont signé le Traité concernant la limitation des systèmes de missiles antimissiles balistiques. Cet instrument visait à assurer la parité militaire et stratégique entre les deux principales puissances nucléaires en termes de capacité de dissuasion nucléaire. Pendant trente ans, le Traité a été la pierre angulaire de la stabilité stratégique et le fondement de tous les accords ultérieurs sur la limitation et la réduction des armes stratégiques offensives.

En 2002, les États-Unis d'Amérique, citant ce qu'ils ont alors appelé des menaces de missiles iraniens et nord-coréens, se sont retirés du Traité et se sont lancés dans un déploiement massif de systèmes de défense antimissiles mobiles et stationnaires qui étaient auparavant limités en vertu de cet instrument.

Aujourd'hui, des composantes du système de défense antimissiles des États-Unis d'Amérique sont déployées sur le continent américain, en Europe et dans la région Asie-Pacifique. Des intercepteurs de missiles basés en mer sont positionnés au large des côtes russes et chinoises. Selon le Gouvernement américain, le système est déjà en mesure d'atteindre les objectifs opérationnels actuels. Toutefois, il a été décidé de développer davantage ses capacités.

Ce déploiement d'un système général de défense antimissile compromet le cadre de sécurité internationale. En renforçant ses capacités de défense antimissile, les États-Unis d'Amérique cherchent à obtenir un avantage stratégique en affaiblissant la dissuasion russe et chinoise. Cela pourrait avoir de graves conséquences en termes de sécurité.

Premièrement, un tel système général de défense antimissile abaisse le seuil nucléaire, car les États-Unis d'Amérique estimeront qu'ils peuvent agir en toute impunité en utilisant – sans notification préalable – des armes stratégiques offensives dans le cadre de leur défense antimissile.

Deuxièmement, le système de défense antimissiles des États-Unis d'Amérique perturbe l'équilibre actuel des forces de dissuasion, compromettant ainsi la mise en œuvre du Traité sur des mesures visant de nouvelles réductions et limitations des armements stratégiques offensifs de 2010 et du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire de 1987.

Troisièmement, le système de défense antimissiles constitue une menace pour la sécurité des activités spatiales internationales et un obstacle à la conclusion d'un accord sur la prévention de l'implantation d'armes dans l'espace.

Quatrièmement, l'existence d'un tel système encourage le développement des capacités de missiles dans le monde entier et ouvre ainsi la voie à une nouvelle course aux armements.

Permettez-moi, en tant qu'expert militaire, d'expliquer la raison d'être de ces affirmations.

Les stations radar fixes du système d'alerte aux missiles nucléaires des États-Unis d'Amérique couvrent toutes les trajectoires possibles d'un missile balistique russe qui se dirigerait vers le territoire américain. En bas à gauche de cette diapositive, la ligne rouge indique la limite de la zone surveillée par les stations radar des États-Unis d'Amérique. Cette zone comprend la quasi-totalité du territoire russe. Ces stations sont en mesure de suivre la trajectoire des têtes de missiles balistiques intercontinentaux (MBI) et de missiles balistiques lancés par sous-marin, ainsi que de fournir des informations de ciblage aux stations radar dans les installations de défense antimissile. Les données fournies par des stations radar mobiles basées en mer et situées au large des côtes de l'Alaska, ainsi que par des stations en Roumanie et en Pologne, lesquelles sont traitées par des systèmes d'information de défense antimissile, augmentent considérablement l'efficacité et la précision de l'identification et de la poursuite des MBI russes et, partant, la possibilité de les intercepter.

Des améliorations sont attendues en ce qui concerne les capacités d'information du système de défense antimissiles des États-Unis d'Amérique, le pays poursuivant la mise en place d'un système de détection et de poursuite des missiles balistiques utilisant des satellites en orbite basse. Les capacités de défense du système atteindront de nouveaux sommets avec la transmission de données directement des satellites aux missiles intercepteurs. Les capacités de renseignement et de reconnaissance du système de défense antimissiles des États-Unis d'Amérique sont déjà en mesure de détecter le lancement et de suivre la trajectoire des missiles balistiques russes, ainsi que de fournir au système des informations sur la localisation des cibles pour l'interception des véhicules de rentrée.

Examinons maintenant l'armement du système de défense antimissiles des États-Unis d'Amérique. Il comprend actuellement une trentaine d'intercepteurs au sol (GBI), 130 intercepteurs Standard Missile 3 (SM-3) et 150 missiles THAAD (Terminal High Altitude Area Defense) qui sont déployés aux États-Unis d'Amérique, en Europe et dans la région Asie-Pacifique. En outre, un certain nombre de missiles antimissile sont déployés sur les navires des alliés des États-Unis d'Amérique.

Selon nos estimations, le nombre de missiles antimissile dépassera 1 000 d'ici à 2022 et dépassera à terme le nombre d'ogives déployées sur les MBI russes. Un tel niveau de puissance de feu de défense antimissile constitue une menace sérieuse pour la dissuasion russe, en particulier au vu des efforts actuellement déployés pour moderniser les composantes du système de défense antimissiles.

La modernisation des intercepteurs SM-3 leur permettra d'intercepter les missiles balistiques plus rapidement, avec une plus grande portée et à plus haute altitude. Selon les experts russes, la version IIA de cet intercepteur, qui devrait être prête pour un déploiement en 2018, sera capable d'intercepter des missiles balistiques stratégiques non seulement dans les phases intermédiaire et terminale de la trajectoire de vol, mais aussi pendant la phase de propulsion. Cela introduit un tout nouveau type de danger. Cela signifie que les roquettes de défense antimissile pourront frapper les missiles balistiques russes et chinois avant que les véhicules de rentrée ne soient séparés.

Les instituts de recherche du Ministère russe de la défense ont effectué des simulations informatiques de missiles balistiques russes et chinois interceptés par le système de défense antimissile des États-Unis d'Amérique. Les résultats des simulations sont présentés sur la diapositive suivante. Je tiens à souligner que nous avons envisagé des scénarios dans lesquels le lancement de missiles balistiques est effectué vers le Nord. Cela a

été fait uniquement à des fins de recherche et visait à donner une idée de la capacité d'un système général de défense antimissile.

Le premier scénario montre un MBI lancé depuis la partie européenne de la Russie et intercepté par une unité de défense antimissile basée sur un navire en mer Baltique. Le demi-cercle bleu représente la zone d'engagement des missiles d'une telle unité patrouillant en mer Baltique et équipée de missiles intercepteurs SM-3 version IIA. Le missile russe suivrait une trajectoire balistique, représentée sur la diapositive par la ligne jaune. La ligne rouge indique la partie de la trajectoire où le missile peut être intercepté par un SM-3. Quelques secondes après le lancement du missile, le système d'alerte spatial détecte un missile nucléaire et identifie le type de missiles, le lieu de lancement et l'azimut de lancement. Lorsque des informations préliminaires sur l'acquisition d'un objectif sont reçues, le radar embarqué du navire de défense antimissile est automatiquement verrouillé sur la cible balistique. Dans ce scénario, le MBI russe est intercepté avec succès lors de la phase initiale de vol.

La diapositive 9 présente un deuxième scénario, dans lequel un missile lancé par un sous-marin est intercepté par une unité de défense antimissile basée à bord d'un navire en mer de Norvège. Dans cette situation, un navire de défense antimissile équipé d'un intercepteur SM-3 patrouille en mer de Norvège et un sous-marin russe est stationné en mer de Barents. Le lancement d'un missile balistique à partir du sous-marin est détecté par le système spatial, qui transmet l'information au radar embarqué du navire pour localiser et suivre le missile. Comme vous pouvez le constater, la séquence temporelle est telle que le système de défense antimissiles est capable d'ouvrir le feu sur le missile balistique lancé par le sous-marin russe et de l'intercepter.

Les simulations montrent qu'en raison de la vitesse élevée des missiles intercepteurs, il est possible, dans les deux scénarios, que les cibles soient interceptées pendant la phase initiale du vol.

Le scénario suivant simule une situation dans laquelle le site de lancement du missile est situé dans le centre de la Russie et les missiles intercepteurs sont lancés depuis le continent américain. Vous pouvez voir sur l'écran le lancement simultané de plusieurs missiles balistiques russes. Depuis le moment de leur détection jusqu'à leur descente ou leur interception, les missiles russes sont suivis par la composante spatiale du système de défense antimissile, qui transmet des informations de trajectoire, lesquelles sont utilisées par les composantes terrestres et maritimes du système. Lorsque le missile entre dans la portée du système d'alerte d'attaque de missile nucléaire, les cibles sont suivies par des stations radar au Groenland, en Grande-Bretagne et en Alaska ; ces données sont transmises à des unités de défense antimissiles de haute précision situées en mer dans l'océan Pacifique. Les renseignements sont compilés afin de générer des informations sur l'acquisition d'objectifs pour les missiles intercepteurs au sol (GBI) déployés en Alaska et sur la côte ouest des États-Unis. Un missile est intercepté par des missiles antimissiles lancés depuis l'Alaska. Les deux autres entrent dans la zone d'engagement des missiles GBI déployés en Californie. Dans ce scénario, les ogives de missiles russes dont les trajectoires ne traversent pas la zone d'engagement des secteurs de défense régionale peuvent être interceptées par des systèmes de défense antimissiles basés aux États-Unis d'Amérique.

Les experts russes ont également évalué la capacité du système de défense antimissile des États-Unis d'Amérique à abattre les missiles balistiques lancés par la Chine. Le scénario de cette diapositive montre des missiles GBI en provenance de l'Alaska et de la côte ouest des États-Unis d'Amérique qui interceptent des missiles balistiques lancés depuis la Chine. Vous pouvez voir le lancement de missiles balistiques chinois sur l'écran. Les données provenant des détecteurs spatiaux sont corrélées avec celles des stations radar en mer et au sol pour lancer et guider les missiles intercepteurs. Comme vous pouvez le voir, le missile balistique chinois lancé vers le nord-est est intercepté avec succès par le missile GBI des États-Unis d'Amérique.

Sur la diapositive suivante, la zone verte montre la zone d'engagement d'un troisième site de défense antimissile GBI, que Washington a déclaré vouloir établir dans le nord-est des États-Unis d'Amérique. Avec cette zone, les capacités globales du système de

défense antimissiles permettront d'intercepter tout missile balistique russe ou chinois se dirigeant vers les États-Unis d'Amérique.

La capacité de frappe du système de défense antimissiles constitue une menace tout aussi grave pour la sécurité de la Fédération Russie et de la Chine. Les croiseurs et les destroyers de la marine américaine équipés de missiles intercepteurs transportent également des missiles de croisière à longue portée Tomahawk, dont la portée peut atteindre 2 500 km.

Je tiens à souligner que chaque croiseur de la classe *Ticonderoga* dispose de 128 lanceurs Mk-41 et que les destroyers de la classe *Arleigh Burke* sont équipés de 96 lanceurs de ce type. Ce sont des lanceurs universels : ils peuvent être utilisés aussi bien pour les missiles intercepteurs SM-3 que pour les missiles de croisière à longue portée Tomahawk. Les navires de défense antimissile des États-Unis d'Amérique pourraient théoriquement transporter plus de 1 000 missiles de croisière Tomahawk.

Les patrouilles de navires de défense antimissile en mer Noire et en mer Baltique constituent une menace pour la partie européenne de la Russie, car il existe une incertitude quant au type d'armes – missiles intercepteurs ou missiles de croisière – qui sont chargés dans les lanceurs à tout moment.

Les bases de défense antimissile en Roumanie et en Pologne utilisent des lanceurs universels similaires qui, comme ceux des navires, peuvent lancer des missiles intercepteurs ou des missiles de croisière. L'affirmation selon laquelle les lanceurs terrestres Mk-41 sont incapables de lancer des missiles de croisière n'est pas convaincante. Les missiles intercepteurs déployés sur les bases de défense antimissile en Europe peuvent être secrètement et rapidement remplacés par des missiles de croisière Tomahawk. Si cela devait se produire, toute la partie européenne de la Russie serait à portée des missiles de croisière.

Je voudrais souligner que l'utilisation d'une version terrestre de lanceurs basés à bord de navires pour déployer des missiles de croisière Tomahawk constituerait une violation directe des obligations découlant du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire.

À maintes reprises, nous avons attiré l'attention de nos partenaires américains sur notre préoccupation face à la violation par leur pays de ses obligations internationales. Ils n'ont pas encore répondu.

En outre, il convient de noter les menaces que le système de défense antimissiles des États-Unis d'Amérique fait peser sur les activités spatiales. En février 2008, le Pentagone a démontré la capacité de sa puissance de feu de défense antimissile à intercepter des objets spatiaux lorsqu'un satellite américain en orbite à une altitude d'environ 250 kilomètres a été détruit par une première version du missile intercepteur SM-3 qui avait été tiré depuis un destroyer américain. Les capacités de destruction de satellites de la version prévue IIA du SM-3, avec sa vitesse de vol accrue, et du système de défense antimissiles GBI sont nettement supérieures. Pratiquement tout objet en orbite basse dans la zone d'engagement du missile pourrait être détruit. Comme les navires de défense antimissile peuvent naviguer n'importe où dans le monde, les activités spatiales de tous les États, y compris de la Fédération de Russie et de la Chine, sont menacées.

Les représentants russes à différents niveaux ont souvent attiré l'attention des États-Unis d'Amérique sur le danger que leur système général de défense antimissile fait peser sur l'équilibre stratégique des forces dans le monde. Cependant, le message n'a pas été entendu et les faits évidents sont ignorés. Les États-Unis d'Amérique prétendent que le système n'est pas dirigé contre la Fédération de Russie et la Chine, mais – comme vous pouvez le voir – les simulations informatiques racontent une autre histoire.

En résumé, les conclusions suivantes peuvent être tirées des simulations et d'une analyse des actions du système de défense antimissile des États-Unis d'Amérique et de leurs alliés :

Premièrement, les États-Unis d'Amérique déploient un système tactique destiné à détruire les missiles balistiques russes et chinois et à perturber ainsi l'équilibre des forces

de dissuasion sous prétexte de contrer les menaces de missiles de la Corée du Nord et de l'Iran.

Deuxièmement, le système de défense antimissile des États-Unis d'Amérique a déjà la capacité d'intercepter les missiles balistiques russes et chinois et constitue une menace pour les forces nucléaires stratégiques de la Fédération de Russie et de la Chine. Ses capacités ne feront que croître à l'avenir.

Troisièmement, la présence de bases américaines de défense antimissile en Europe et à bord de navires de défense antimissile dans les eaux proches du territoire russe crée un fort potentiel de frappe secret pour une attaque soudaine de missiles nucléaires contre la Fédération de Russie.

Quatrièmement, le déploiement du système de défense antimissile des États-Unis d'Amérique modifiera la parité actuelle des armes stratégiques et constitue un facteur de déstabilisation qui réduit considérablement les possibilités de dialogue sur la question du désarmement nucléaire.

Cinquièmement, le renforcement des capacités du système de défense antimissiles des États-Unis d'Amérique favorisera une course aux armements, en particulier en ce qui concerne les armes stratégiques, et obligera d'autres États à prendre des mesures militaires et techniques pour y répondre.

Sixièmement, le système général de défense antimissile des États-Unis d'Amérique constitue une menace pour la libre utilisation de l'espace extra-atmosphérique par tous les États.

En conclusion, je voudrais attirer votre attention sur le fait qu'à la suite du retrait des États-Unis d'Amérique du Traité concernant la limitation des systèmes de missiles antimissiles balistiques, les représentants russes ont expliqué à de nombreuses reprises les conséquences néfastes qui résulteraient de l'atteinte à la stabilité stratégique par la mise en place et le déploiement d'un système général de défense antimissile. Dans le même temps, des efforts ont été faits pour trouver des moyens de résoudre les problèmes liés au déploiement du système de défense antimissile des États-Unis d'Amérique. Nous avons proposé différentes possibilités pour résoudre les problèmes qui se sont posés. Plus précisément, nous avons proposé d'effectuer une analyse conjointe des menaces afin de définir le type de système de défense antimissile qui serait approprié et qui n'ouvrirait pas la voie à une nouvelle course aux armements dans le domaine des armes stratégiques. Dans un cadre de coopération, nous avons également proposé de développer conjointement la structure d'un système de défense antimissile en Europe, capable d'assurer une défense contre les frappes de missiles non stratégiques. Cependant, toutes les initiatives russes ont été rejetées.

La Fédération de Russie a donc été contrainte de prendre des mesures adéquates pour empêcher que l'équilibre actuel des forces stratégiques ne soit compromis et pour réduire au minimum les dommages éventuels à la sécurité de l'État résultant de la poursuite du développement du système de défense antimissile des États-Unis d'Amérique. Cela ne contribuera pas à rendre le monde plus sûr. Nous appelons donc à un dialogue constructif et égal sur les systèmes de défense antimissiles afin de rechercher des solutions qui tiennent compte des intérêts de toutes les parties concernées.

**Le Président** : Je remercie le représentant de la Fédération de Russie pour la qualité de son intervention. J'espère que la Conférence a bien pris note de ses arguments et que les orateurs suivants pourront tout à l'heure intervenir sur ce sujet. À présent, je donne la parole au Représentant de la Chine.

**M. Zhang Jian** (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, l'ordre stratégique international fait actuellement l'objet d'un profond réajustement. L'environnement sécuritaire international est complexe et changeant et, dans le domaine de la gouvernance mondiale, une multitude de nouveaux défis sont apparus qui exigent de tous les États qu'ils s'engagent d'urgence dans des négociations et trouvent des solutions. Parmi ces défis, la défense antimissile est l'une des questions les plus importantes, car elle a un impact particulièrement profond et durable sur la stabilité et l'équilibre stratégiques mondiaux, la paix et la sécurité, la maîtrise des armements et le processus de désarmement.

La mise au point d'un système général de défense antimissile qui sape l'équilibre et la stabilité stratégiques ne peut qu'aggraver l'environnement sécuritaire international et les membres de la communauté internationale le désapprouvent massivement. L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté à de nombreuses reprises des résolutions sur les systèmes de défense antimissiles, appelant les États concernés à mettre fin à ces programmes.

Premièrement, l'expansion continue des systèmes de défense antimissiles sape la stabilité stratégique mondiale. Bien que de tels systèmes soient intrinsèquement défensifs par nature, pour les pays qui possèdent déjà d'importants arsenaux d'armes stratégiques offensives et qui poursuivent une stratégie préventive, la défense antimissile devient un bouclier de soutien pour les attaques préventives. Insister sur l'expansion d'un système général de défense antimissile afin de renforcer un avantage stratégique offensif est, en fait, une façon de rechercher une supériorité militaire unilatérale et absolue. Elle exacerbera la tendance de plusieurs États à prendre des risques en résolvant des questions internationales par le recours à la force militaire comme ils l'entendent. L'histoire des processus internationaux de maîtrise des armements et de désarmement au cours des dernières décennies a montré que des mécanismes tels que le Traité concernant la limitation des systèmes de missiles antimissiles balistiques ont garanti la stabilité et la sécurité mondiales et jeté les bases de la limitation et de la réduction des armes offensives. Au fur et à mesure que les armes stratégiques offensives sont réduites, l'effet des systèmes de défense antimissiles sur l'équilibre stratégique augmente considérablement. La question de savoir s'il sera possible d'aller de l'avant avec la réduction des armes stratégiques offensives dépend dans une large mesure de la possibilité de limiter efficacement le développement de systèmes de défense antimissiles. Le développement de ces systèmes doit être proportionnel à la menace réelle à laquelle ils répondent et ne doit pas dépasser les besoins d'un pays en matière de sécurité. Le fait de négliger le contexte international commun, d'ignorer les droits et les intérêts légitimes d'autres États et de renforcer unilatéralement le déploiement d'un système général de défense antimissile aura de graves conséquences pour les aspirations politiques et sécuritaires des pays qui cherchent à concrétiser le désarmement nucléaire international. Ces mesures bloqueront le processus de désarmement nucléaire, ce qui conduira à la confrontation et, en fin de compte, à une course aux armements. Au fil du temps, elles compromettront la stabilité stratégique mondiale et régionale, et il deviendra finalement impossible pour quiconque de parvenir à une sécurité absolue.

Deuxièmement, les systèmes généraux de défense antimissiles compromettent gravement la sécurité dans l'espace. Les systèmes de défense antimissiles sont non seulement capables d'intercepter des missiles balistiques, mais ils peuvent également être utilisés contre des objectifs dans l'espace. En 2008, le navire *Lake Erie* de la marine américaine a détruit un satellite à l'aide d'un missile SM-3 à une distance d'environ 250 kilomètres, démontrant pleinement la capacité des missiles à intercepter des satellites. Le déploiement d'un système général de défense antimissile constitue en fait une menace sérieuse pour les ressources spatiales de tous les pays du monde. En l'absence de règles internationales visant à prévenir l'implantation d'armes dans l'espace, certains États s'entêtent à mettre au point des technologies antimissiles et à déployer des systèmes de défense antimissiles. Si aucune restriction n'est mise en place, des armes antimissiles pourraient bien être déployées dans l'espace. Si cela devait se produire, le risque d'une implantation pure et simple d'armes dans l'espace serait considérablement accru, et nous assisterions à une course aux armements dans l'espace. Cela irait totalement à l'encontre du désir déclaré de la communauté internationale d'utiliser l'espace à des fins pacifiques et de ses efforts pour y sauvegarder la sécurité, et tous les efforts déployés dans le passé à ces fins risquent de n'aboutir à rien. La Chine et la Fédération de Russie ont proposé à maintes reprises de négocier un traité relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace et de la menace ou de l'emploi de la force contre des objets spatiaux. Nous avons toujours plaidé en faveur du développement et de l'utilisation rationnels des ressources spatiales, de la protection de l'environnement dans l'espace et du maintien de l'espace en tant que ressource propre et non polluée.

Troisièmement, le système de défense antimissile des États-Unis d'Amérique dans la région Asie-Pacifique menace gravement les droits et les intérêts de la Chine et de la Fédération de Russie. Les États-Unis d'Amérique et la République de Corée ont souligné à maintes reprises que le déploiement du système antimissile balistique THAAD a pour but de dissuader la menace de tirs de missiles nucléaires en provenance de la République populaire démocratique de Corée et de protéger la sécurité de la République de Corée, prétendant qu'il n'est dirigé contre aucun pays tiers. En réalité, la péninsule coréenne ne fait que 840 kilomètres de long du nord au sud, de sorte que la portée des missiles n'a pas besoin de dépasser 1 000 kilomètres. Toutefois, le radar du système THAAD est efficace sur une portée supérieure à 2 000 kilomètres et le système est capable d'intercepter des missiles balistiques d'une portée de 3 500 kilomètres, dépassant largement les besoins de défense de la République de Corée. Les États-Unis d'Amérique, la République de Corée et d'autres pays ont désormais déployé plus de 100 lanceurs de missiles PAC-3 et plus de 10 navires du système de combat Aegis dans la région Asie-Pacifique. Ainsi, le déploiement du système THAAD est apparemment une manœuvre trompeuse qui dissimule des intentions cachées ; son véritable objectif est d'étendre le système général de défense antimissile des États-Unis d'Amérique, de progresser dans la construction d'un mur de défense antimissile dans la région Asie-Pacifique pour isoler la Chine, de renforcer la surveillance de la profondeur stratégique de la Chine et de l'Extrême-Orient russe, et de diminuer les capacités stratégiques de la Chine et de la Fédération de Russie. Cela est tout à fait conforme à la troisième stratégie de compensation des États-Unis d'Amérique, qui vise à contenir la Chine et la Fédération de Russie et à porter gravement atteinte à leurs intérêts stratégiques. La Chine et la Fédération de Russie s'opposent toutes deux au développement d'un système général de défense antimissile. Les chefs d'État des deux pays ont publié une déclaration commune sur le renforcement de la stabilité stratégique mondiale et s'opposent au développement, par les États-Unis d'Amérique, d'un système général de défense antimissile tout en ignorant les préoccupations des États de la région, le déploiement au large des côtes européennes du système de combat Aegis et le déploiement dans la région Asie-Pacifique du système THAAD. Nous continuerons à prendre de nouvelles mesures pour défendre la sécurité, les droits et les intérêts de la Chine et de la Fédération de Russie, ainsi que l'équilibre stratégique régional.

**Le Président :** Je remercie le Représentant de la Chine pour son intervention. En fait, nous avons assisté à deux exposés pleins d'informations, riches en images et qui développaient plusieurs arguments. À présent, je donne la parole à l'Ambassadeur Gill, Représentant permanent de l'Inde.

**M. Gill (Inde) (*parle en anglais*) :** Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. C'est un plaisir de voir le Sénégal, autre membre du Groupe des 21, à la présidence. Permettez-moi également de saluer les efforts déployés par les présidences roumaine et russe pour orienter la Conférence dans la direction des travaux de fond. Nous apprécions également les efforts continus du Président du groupe de travail sur la voie à suivre, l'Ambassadeur du Myanmar.

L'Inde reste attachée aux idéaux consacrés par la Charte des Nations Unies et au multilatéralisme. Il s'agit véritablement de l'âge de l'interdépendance. Des solutions durables à nos problèmes communs de paix et de sécurité ne peuvent être trouvées que par la poursuite d'un véritable multilatéralisme. Le monde n'est plus le terrain de jeux de quelques-uns. Il est et sera véritablement multipolaire – à l'échelle mondiale et dans toutes les régions du monde. Les instances mondiales de gouvernance, elles aussi, devraient évoluer et refléter cette pluralité ; sinon, leur efficacité et leur légitimité en souffriraient. Le langage des privilèges et des droits acquis n'a pas sa place dans le monde d'aujourd'hui et, en fait, le progrès humain mettra un terme aux derniers privilèges et droits acquis, les laissant de côté comme ils l'ont été dans le passé. Ceux qui veulent assumer le rôle de chef de file doivent démontrer qu'ils recherchent de manière sincère et désintéressée le bien commun, appliquent les principes qu'ils préconisent et respectent chez les autres ce qu'ils demandent pour eux-mêmes.

La Conférence du désarmement nous réunit dans l'égalité souveraine et dans l'entière responsabilité d'élaborer des instruments juridiquement contraignants pour la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Notre ordre du jour est vaste. Il est également flexible pour s'adapter aux défis contemporains, tels que ceux liés à la défense antimissile balistique et aux armes antisatellite mentionnés par les orateurs précédents. Un simple coup d'œil sur la scène de la sécurité internationale révèle d'innombrables défis de ce genre. Le terrorisme continue de prospérer et la violence terroriste est encouragée ou tolérée. Les discours de victimisation et d'altérité perpétuent cette violence. Des armes et des technologies mortelles continuent à faire l'objet de trafics, causant la mort et la destruction sur tous les continents. Le principe de non-recours aux armes chimiques, si assidûment cultivé depuis près d'un siècle, a été bafoué ces dernières années. Les armes biologiques et les toxines – un fléau que nous semblions avoir laissé derrière nous au XX<sup>e</sup> siècle – pourraient réapparaître avec les nouvelles technologies. La menace de voir des acteurs non étatiques accéder aux armes de destruction massive est réelle et présente. Les technologies de l'information et de la communication, dont l'impact sur le développement est admirable, sont en train de devenir des armes de dégradation et de conflit. L'avènement de l'autonomie des systèmes d'armes pose de nouveaux défis pour le contrôle et la responsabilité de l'État, et il existe de nouvelles menaces à la sécurité et à l'ordre dans le domaine maritime.

Bien que ces préoccupations dites non traditionnelles en matière de sécurité se multiplient, les menaces traditionnelles n'ont pas disparu. En effet, la prolifération nucléaire se poursuit et de nouveaux scénarios d'utilisation des armes nucléaires sont en train d'apparaître dans un retour effrayant aux pires clichés de la guerre froide. La production de matières fissiles destinées aux armes nucléaires augmente à un rythme jamais vu depuis la guerre froide. Un discours fallacieux de deux poids, deux mesures et de discrimination est utilisé pour dissimuler ces plans, qui sont antérieurs à toute causalité post-hoc entendue dans cette salle. Entre-temps, on s'efforce de modifier constamment les règles du jeu sur le seul instrument capable de mettre fin à cette production d'une manière non discriminatoire et internationalement vérifiable, et d'établir des liens avec des questions qui n'ont rien à voir avec cette instance.

Monsieur le Président, je veux être clair. Le véritable danger pour la sécurité internationale vient d'une vision extrêmement étroite de la sécurité, de l'abaissement du seuil d'utilisation des armes nucléaires à un moment où un nombre impressionnant d'États veulent aller dans l'autre sens, et d'États qui parrainent des acteurs non étatiques dont le nihilisme ne connaît pas de frontières internationales ni de tabous humanitaires. Nous vivons dans un monde plein d'asymétries. Imaginez si tous les États ayant des préoccupations asymétriques commençaient à répondre à ces préoccupations avec des instruments aussi dangereux. Il serait impossible de maintenir la confiance stratégique dans une telle situation et les progrès en matière de désarmement et de sécurité internationale seraient paralysés. Ces défis sembleraient moins difficiles à relever si le monde dans son ensemble progressait vers l'élimination complète et vérifiable des armes nucléaires et de toutes les autres armes de destruction massive. L'Inde appuie l'appel lancé par le Représentant du Nigéria au nom du Groupe des 21 dans cette salle au début du mois, et je cite : « La Conférence du désarmement doit prioritairement ouvrir des négociations sur un programme échelonné en vue de l'élimination complète des armes nucléaires, y compris une convention sur les armes nucléaires visant à en interdire la détention, la mise au point, la fabrication, l'accumulation, le transfert et l'emploi, devant conduire à leur élimination mondiale, non discriminatoire et vérifiable suivant un calendrier précis. ».

La Conférence est l'endroit idéal pour parvenir au désarmement nucléaire dans tous ses éléments essentiels. Elle dispose du mandat, des membres et des règles pour s'engager sur la voie du désarmement nucléaire. En conséquence, l'Inde ne participe pas aux travaux de la conférence sur l'interdiction des armes nucléaires qui ont commencé cette semaine à New York. Cette décision n'a pas été facile. Nous apprécions les efforts sincères qui sous-tendent cette initiative et restons disposés à travailler avec les commanditaires pour réduire le rôle et l'utilité militaire des armes nucléaires, pour interdire leur emploi en toutes circonstances et pour les éliminer à l'échelle mondiale.

Monsieur le Président, le désarmement nucléaire exige un engagement universel et un cadre multilatéral convenu. Il devra reposer sur trois piliers : l'interdiction universelle, l'élimination complète et la vérification internationale. L'Inde est prête à commencer à travailler sur ces éléments essentiels par la création d'un organe subsidiaire de la Conférence avec un mandat convenu dans le cadre d'un programme de travail complet et équilibré.

Avant de conclure, je voudrais remercier les orateurs précédents pour leurs exposés et leur demander s'il est possible qu'ils partagent les diapositives qui ont été utilisées afin que nos experts puissent les étudier sérieusement. Les présentations soulignent qu'il est très important d'identifier tous les facteurs qui ont un impact sur la confiance stratégique, et inversement, tous les facteurs et toutes les mesures qui pourraient renforcer la confiance stratégique et la confiance mutuelle. L'Inde a appelé tous les États possesseurs d'armes nucléaires à engager un dialogue constructif dans le but de développer la confiance et de réduire la place des armes nucléaires dans les doctrines de sécurité.

**Le Président** : Je remercie le Représentant permanent de l'Inde pour la qualité de son intervention et me réjouis pleinement de ses propos aimables à l'égard de mon pays, le Sénégal. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur Wood, Représentant permanent des États-Unis d'Amérique.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à cette fonction. Je tiens à vous assurer de la pleine coopération de ma délégation dans l'exercice de vos fonctions de Président.

Monsieur le Président, les éléments qui viennent d'être présentés dans cette instance étaient, pour la plupart, de la science-fiction pure – et, franchement, pas de la très bonne science-fiction. La Fédération de Russie et, dans une certaine mesure, la Chine ont cherché à montrer que les États-Unis d'Amérique étaient capables de menacer leurs forces nucléaires stratégiques. C'est tout simplement faux. Elles utilisent ces allégations pour justifier la modernisation rapide de leurs forces stratégiques. Je pense qu'il est important, Monsieur le Président, que je prenne le temps d'examiner un certain nombre de ces allégations. Je m'excuse d'avance auprès de mes collègues de cette assemblée, mais je pense que je dois aborder un certain nombre de choses qui ont été dites ici.

Tout d'abord, permettez-moi de commencer par faire un bref historique du retrait des États-Unis d'Amérique du Traité concernant la limitation des systèmes de missiles antimissiles balistiques, car je pense qu'il est important que les pays présents dans cette salle comprennent mieux, du moins du point de vue des États-Unis d'Amérique, ce qui s'est passé. Le paragraphe 2 de l'article XV du Traité concernant la limitation des systèmes de missiles antimissiles balistiques de 1972 donne à chaque partie le droit de se retirer du Traité si elle décide que des événements extraordinaires, en rapport avec l'objet du Traité, ont compromis ses intérêts suprêmes. Entre le moment où le Traité est entré en vigueur en 1972 et l'annonce par les États-Unis d'Amérique de leur intention de se retirer du Traité le 13 décembre 2001, plusieurs entités étatiques et non étatiques avaient acquis ou cherchaient – et cherchent encore – activement à acquérir des armes de destruction massive. En outre, un certain nombre d'États mettent au point des missiles balistiques, y compris des missiles balistiques à longue portée, comme vecteurs d'armes de destruction massive.

Il était clair à l'époque, et il reste clair aujourd'hui, que certaines de ces entités sont prêtes à utiliser ces armes contre les États-Unis d'Amérique. Ces événements ont constitué et continuent de constituer une menace directe pour le territoire et la sécurité des États-Unis d'Amérique et compromettent leurs intérêts en matière de sécurité nationale. En conséquence, les États-Unis d'Amérique ont conclu qu'ils devraient mettre au point, tester et déployer des systèmes de missiles antimissiles balistiques pour défendre leur territoire national, leurs forces en dehors des États-Unis d'Amérique et leurs amis et alliés. Par conséquent, conformément au paragraphe 2 de l'article XV du Traité, les États-Unis d'Amérique ont décidé d'exercer leur droit de se retirer du Traité. Conformément aux termes du Traité, le retrait des États-Unis d'Amérique, comme beaucoup d'entre vous le savent, je crois, a pris effet le 13 juin 2002.

Il est important de mettre en évidence plusieurs aspects concernant la réalité de la politique et des efforts actuels des États-Unis d'Amérique en matière de missiles balistiques. Premièrement, et c'est important, la défense antimissile balistique des États-Unis d'Amérique est de nature défensive. Les États-Unis d'Amérique ont fait preuve d'ouverture et de transparence sur les raisons pour lesquelles nos programmes de défense antimissile ne menaceront pas la sécurité stratégique de la Fédération de Russie ou de la Chine. Nous avons répété à maintes reprises que nos défenses antimissiles ne sont pas dirigées contre la Fédération de Russie et la Chine, et qu'elles ne mineront pas les capacités de dissuasion stratégique de ces pays. La menace que la prolifération des missiles balistiques fait peser sur les populations, le territoire et les forces des États-Unis d'Amérique et de ses amis et alliés ne cesse de croître, et la défense antimissile fait partie d'une réponse plus large pour contrer cette menace. La défense antimissile balistique des États-Unis d'Amérique, ainsi que celle de ses amis et alliés, renforce la stabilité régionale en luttant contre le pouvoir coercitif des missiles balistiques.

Permettez-moi de souligner quelques points concernant certaines des allégations faites ici par la Fédération de Russie au sujet de la défense antimissile balistique dans le cadre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Comme je l'ai déjà dit devant cette assemblée, la Fédération de Russie continue d'affirmer au plus haut niveau que nos systèmes de défense antimissiles sapent la stabilité stratégique. Tant les États-Unis d'Amérique que l'OTAN ont été très clairs sur le fait que le système que l'OTAN est en train de mettre en place en Europe n'est pas conçu pour saper les capacités de dissuasion stratégique de la Fédération de Russie, ni capable de le faire.

Les défenses antimissile des États-Unis d'Amérique et de l'OTAN sont dirigées contre les menaces de missiles balistiques provenant de l'extérieur de la région euro-atlantique. L'OTAN et les États-Unis d'Amérique ont expliqué cela à la Fédération de Russie à de nombreuses reprises au fil des ans. Nous l'avons expliqué aux Russes sous les administrations Clinton, Bush et Obama. Il est également important de noter qu'au cours des vingt dernières années, les États-Unis d'Amérique et l'OTAN ont présenté de nombreuses propositions de coopération en matière de défense antimissile entre les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie ainsi qu'entre l'OTAN et la Fédération de Russie, y compris la création de deux centres OTAN-Russie de défense antimissile pour surveiller les tirs de missiles balistiques et pour renforcer la coopération dans le cadre des opérations de défense antimissile.

Toutefois, comme bon nombre d'entre vous le savent, je crois, c'est la Fédération de Russie qui, en 2013, a unilatéralement mis fin à ce dialogue de coopération avec l'OTAN. Ensuite, les actions illégales de la Fédération de Russie en Ukraine en 2014 ont entraîné la suspension de notre dialogue – un dialogue bilatéral – sur la coopération en matière de défense antimissile. La Fédération de Russie fait valoir qu'elle a formulé des propositions de bonne foi sur la défense antimissile. En réalité, il s'agissait simplement d'exigences, ce que l'on appelait des « garanties juridiquement contraignantes » dont la Fédération de Russie savait que les États-Unis d'Amérique ne seraient pas en mesure d'accepter. L'approche de la Fédération de Russie aurait imposé des limites strictes à nos défenses antimissiles et miné notre capacité à nous protéger, ainsi que nos forces déployées et nos alliés et amis, contre des menaces de missiles balistiques évolutives et croissantes.

Permettez-moi d'entrer un peu plus en détail en ce qui concerne certaines des accusations portées, Monsieur le Président. Aujourd'hui, nous avons entendu – et nous entendons souvent cette rengaine utilisée par certains, en particulier la Fédération de Russie et de la Chine – que les défenses antimissiles ont un effet déstabilisateur. En mettant particulièrement l'accent sur la transparence et le renforcement de la confiance, nous avons expliqué que rien de ce que nous faisons en ce qui concerne nos plans de défense antimissile ne portera atteinte à la sécurité internationale. Il ne serait pas dans notre intérêt d'agir de la sorte. Cela aurait un coût prohibitif et, d'un point de vue technique, ce serait extrêmement difficile.

L'état d'esprit de la guerre froide à l'égard de la défense antimissile balistique n'est plus valable. Les capacités limitées de défense antimissile balistique ne sont pas en mesure, comme je l'ai dit, de menacer les forces nucléaires stratégiques de la Fédération de Russie et ne constituent pas une menace pour la stabilité stratégique. Pendant la guerre froide, les

missiles balistiques étaient les outils utilisés par les États-Unis d'Amérique et l'Union soviétique pour maintenir l'équilibre stratégique entre nos deux pays. Aujourd'hui, les missiles balistiques prolifèrent dans le monde entier et sont considérés comme une arme commune en temps de guerre. C'est pourquoi les défenses antimissiles limitées d'aujourd'hui sont essentielles pour assurer la stabilité stratégique régionale. C'est la seule et unique raison pour laquelle les États-Unis d'Amérique cherchent à se doter de capacités régionales de défense antimissile.

De plus, les défenses antimissiles créent de l'incertitude quant à l'issue des attaques, ce qui augmente le coût pour les pays et les groupes qui tentent de venir à bout des défenses. En réduisant la confiance d'un pays dans l'efficacité des attaques de missiles, nous renforçons la dissuasion et la stabilité régionale. Les défenses antimissiles et la coopération en matière de défense antimissile fournissent également des garanties – qui contribuent à réduire la vulnérabilité de pays face aux attaques de missiles balistiques – ainsi que des assurances quant à l'engagement des États-Unis d'Amérique en faveur de leur défense.

Cette dernière partie est d'autant plus importante qu'elle démontre que les États-Unis d'Amérique respecteront les engagements au sein de leurs alliances, même face à la croissance du potentiel militaire des adversaires régionaux. Comme je l'ai dit dans cette salle à plus d'une occasion, bon nombre de nos déploiements de défense régionale, comme le système Patriot et le système antimissile balistique THAAD (Terminal High Altitude Area Defense), sont intrinsèquement conçus pour être utilisés dans un théâtre d'opérations. Ils ne sont pas en mesure d'assurer une défense contre les missiles balistiques intercontinentaux lancés contre les États-Unis d'Amérique. Le système THAAD est cependant capable de se défendre contre les missiles balistiques à moyenne portée et à portée intermédiaire déployés par la Corée du Nord. Pourtant, malgré nos tentatives répétées de communiquer ces faits démontrables, la Fédération de Russie continue de soutenir que notre déploiement mondial de tels systèmes est conçu d'une manière ou d'une autre pour l'encercler.

Comme je l'ai dit clairement il y a presque deux ans dans cette salle, en s'appuyant sur la vérité universelle qui constitue la physique, nous avons également pris soin de démontrer comment les systèmes que nous déployons sont situés dans des endroits qui sont idéaux pour faire face aux menaces régionales. Selon les lois irréfutables de la science, ces systèmes ne peuvent pas accomplir les actions que leur attribue le Gouvernement russe, d'où mes références à la science-fiction.

Vous avez peut-être déjà vu dans le passé, et même ici aujourd'hui, des cartes de trajectoires russes qui montrent comment, par exemple, un intercepteur Standard Missile-3 Block IIA pourrait être utilisé contre des missiles balistiques intercontinentaux russes. Le problème de cet argument est qu'il suppose qu'à l'instant même – à la seconde même – où un missile balistique intercontinental russe est lancé, nous lancerions aussi notre intercepteur. L'argument suppose également que nous aurions une connaissance parfaite de la direction du missile balistique intercontinental russe et de son emplacement à quelques minutes du lancement afin de frapper les véhicules de rentrée. Les essais en vol précédents montrent clairement que nous ne pouvons pas envisager de lancer un intercepteur tant qu'un missile balistique n'a pas terminé sa phase de propulsion, que les ogives ne se sont pas séparées et que nous n'avons pas pris le temps de mettre au point une solution de tir. Nous avons besoin de beaucoup de temps pour connaître la direction du missile avant de pouvoir lancer notre intercepteur. Par conséquent, en toute franchise, le principe physique ne tient pas la route. Il est impossible qu'un intercepteur américain Standard Missile-3 Block IIA puisse atteindre des véhicules de rentrée russes.

Au-delà de nos capacités sur le théâtre, et je promets de ne pas monopoliser beaucoup plus de temps, nos intercepteurs au sol déployés en Alaska et en Californie ne constituent pas non plus une menace pour les forces nucléaires stratégiques russes. Nos intercepteurs au sol sont conçus pour faire face à des systèmes rudimentaires déployés en quantités limitées et à des contre-mesures simples. D'un point de vue technologique, les intercepteurs au sol ne peuvent pas contrer les capacités et les contre-mesures sophistiquées des missiles balistiques intercontinentaux de la Fédération de Russie et de la Chine.

Permettez-moi de conclure sur ce dernier point, Monsieur le Président. J'ai consacré beaucoup de temps à cette question, mais permettez-moi simplement de souligner que nous ne sommes pas préoccupés par l'impact sur la stabilité stratégique du déploiement, par la Fédération de Russie, de 68 intercepteurs dans le cadre du système antimissile balistique de Moscou : 68 intercepteurs déployés, c'est 24 de plus que ce que les États-Unis d'Amérique envisagent même de déployer. De plus, la Fédération de Russie a toujours déclaré ouvertement que le système de missiles antimissiles balistiques de Moscou est spécifiquement conçu contre les États-Unis d'Amérique ; et tout comme les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie modernise ses radars et ses intercepteurs dans le cadre de son système. Toutefois, cela n'a pas soulevé de préoccupations au sujet de la stabilité stratégique aux États-Unis d'Amérique.

Permettez-moi de conclure en disant qu'il est regrettable que nos collègues russes et chinois aient décidé de présenter un exposé fondé sur la science-fiction parce qu'il évoque des mythes et crée de la désinformation sur les systèmes de défense antimissile des États-Unis d'Amérique – et, bien sûr, il n'aborde pas certaines des menaces que la modernisation des forces stratégiques russes et chinoises fait peser sur les États-Unis d'Amérique et ses alliés. Je vais m'arrêter là, Monsieur le Président. Merci beaucoup et, encore une fois, félicitations pour votre accession à la présidence.

**Le Président** : Je remercie le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique et lui exprime toute notre reconnaissance pour les félicitations qu'il a adressées au Sénégal. La liste des orateurs qui s'étaient inscrits auprès du secrétariat s'achève. Nous allons terminer avec l'allocution de l'Ambassadeur de la République de Corée. Ensuite, tout orateur qui souhaiterait intervenir est invité à lever son panneau. La parole est à présent au Représentant permanent adjoint de la République de Corée.

**M. Kim In-chul (République de Corée) (*parle en anglais*)** : Monsieur le Président, ma délégation tient tout d'abord à féliciter le Sénégal pour son accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous vous assurons de notre entière coopération pendant toute la durée de votre mandat.

J'aimerais aborder certains points qui ont été mentionnés aujourd'hui au sujet du système antimissile balistique THAAD situé en République de Corée. Nous avons répété à maintes reprises que le système THAAD est uniquement défensif par nature pour faire face à la menace grave et directe que représente la République populaire démocratique de Corée, et nous savons tous très bien à quel point cette menace est sérieuse.

Je souligne une fois de plus que le système THAAD est limité dans sa finalité, son objectif, son fonctionnement et sa capacité technique à la dissuasion et à la défense de la République de Corée face à la menace que représente la République populaire démocratique de Corée. Des experts internationaux et des médias réputés pour leur objectivité, leur expertise et leur précision corroborent ce fait.

Ainsi, lorsque la menace de la République populaire démocratique de Corée cessera d'exister, et si cela arrive, nous n'aurons plus besoin du système THAAD. D'ici là, cependant, la République de Corée, comme la Chine ou tout autre pays, a le droit et le devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger sa sécurité nationale et celle de son peuple d'une menace claire et imminente. Ces droits et devoirs sont irréfutables.

Puisque quelqu'un a mentionné un proverbe chinois, j'aimerais m'inspirer d'un proverbe de l'un des fondateurs de la philosophie chinoise. Mencius a identifié quatre traits fondamentaux que tout être humain doit posséder pour être humain. Le premier est la compassion pour ceux qui sont en détresse ; le deuxième est l'aversion pour ce qui n'est pas juste ou ce qui est honteux ; le troisième est la capacité de distinguer le bien du mal ; et le quatrième est la modestie, l'humilité et la modération. Nous sommes fermement convaincus que des actions fondées sur la haine, intentionnelles ou non, et basées sur de fausses accusations, encore une fois, intentionnelles ou non, ne constituent pas l'une des caractéristiques définies par Mencius.

Je voudrais terminer en disant que ce qu'ils affirment relève de la fiction, et ce n'est même pas de la science-fiction, parce que leurs propos n'ont aucun fondement scientifique.

**Le Président** : Je remercie le Représentant permanent adjoint de la République de Corée. Le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique demande à nouveau la parole. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais faire quelques commentaires sur une autre question, qui concerne la République populaire démocratique de Corée. Les États-Unis d'Amérique condamnent fermement le tir de missiles balistiques effectué par la République populaire démocratique de Corée le 21 mars, ainsi que l'essai d'un moteur de missiles balistiques auquel elle a procédé le 19 mars. Ce tir et cet essai de moteur constituent une grave violation de multiples résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Comme nous l'avons dit à maintes reprises dans cette salle, la République populaire démocratique de Corée doit mettre fin à ses actes et à ses discours de provocation, respecter ses obligations internationales et s'engager à nouveau en faveur de la dénucléarisation de la péninsule coréenne. La communauté internationale demandera des comptes à la Corée du Nord.

Permettez-moi d'ajouter, Monsieur le Président, que certains des pays représentés dans cette salle participent à une négociation à New York sur un traité dit d'interdiction des armes nucléaires, qui, en réalité, ne rendra pas le monde plus sûr et ne contribuera pas à la poursuite du désarmement nucléaire. Je souhaite et j'espère qu'ils prêteront attention à la menace claire et actuelle que représentent les programmes nucléaires et de missiles de la République populaire démocratique de Corée. Si ces pays étaient vraiment déterminés à s'attaquer à la menace nucléaire la plus grave à laquelle la communauté internationale a été confrontée, ils se concentreraient sur la menace posée par la République populaire démocratique de Corée.

**Le Président** : Je remercie le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique. À présent, je donne à nouveau la parole à l'Ambassadeur Kim, Représentant permanent adjoint de la République de Corée.

**M. Kim In-chul** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, veuillez m'excuser de prendre une nouvelle fois la parole. Je voudrais dire brièvement que nous condamnons fermement la manière continue et chronique dont la République populaire démocratique de Corée viole les résolutions du Conseil de sécurité, car cela menace la paix et la sécurité internationales. Les résolutions du Conseil de sécurité, entre autres, disposent clairement que la République populaire démocratique de Corée doit cesser immédiatement toutes les activités liées à ses programmes de missiles balistiques.

Nous condamnons fermement cette situation et nous exhortons la communauté internationale à faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre fin une fois pour toutes aux provocations de la République populaire démocratique de Corée.

**Le Président** : Je remercie le Représentant de la République de Corée. À présent, je donne la parole au Représentant de la Mission permanente du Japon.

**M. Ominato** (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Soyez assuré de l'appui et de la coopération sans réserve de ma délégation dans vos efforts pour une présidence réussie.

Monsieur le Président, ma délégation voudrait faire référence au tir d'un missile balistique effectué par la République populaire démocratique de Corée le 21 mars, ainsi qu'à l'essai d'un moteur de missiles balistiques le 19 mars. Ces actes constituent une violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la plus récente, la résolution 2321 (2016).

Le Japon condamne fermement ce tir et cet essai de moteur, et prie instamment la République populaire démocratique de Corée de se conformer aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et à ses autres engagements internationaux, ainsi que de s'abstenir de tout nouvel acte de provocation.

**Le Président** : Je remercie le Représentant de la Mission permanente du Japon. Je donne à présent la parole à la Représentante de la Mission permanente de l'Italie.

**M<sup>me</sup> D'Ambrosio** (Italie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, comme c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à cette responsabilité et de vous assurer du plein appui et de la coopération de l'Italie.

Je voudrais me joindre aux autres délégations pour réitérer la ferme condamnation par l'Italie du dernier tir de missiles balistiques effectué par la République populaire démocratique de Corée le 21 mars, ainsi que de l'essai d'un moteur de missiles balistiques auquel elle a procédé le 19 mars. Nous réaffirmons que ces essais répétés de missiles balistiques ainsi que la mise au point d'un arsenal nucléaire constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales. Une fois encore, la République populaire démocratique de Corée a ouvertement violé les résolutions en vigueur du Conseil de sécurité de l'ONU. L'Italie est prête à contribuer à une réponse ferme et cohérente de la communauté internationale. En sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), l'Italie appuiera les efforts déployés dans le monde entier pour faire appliquer comme il convient l'ensemble des mesures restrictives adoptées par le Conseil de sécurité.

Nous demandons une fois de plus à la République populaire démocratique de Corée d'abandonner complètement et sans attendre tous ses programmes nucléaires et balistiques de manière vérifiable et irréversible, d'adhérer à nouveau au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et au régime de garantie de l'AIEA et de signer et ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

**Le Président** : Je remercie la Représentante de la Mission permanente de l'Italie. À présent, je donne la parole à la Représentante de la Mission permanente de l'Australie.

**M<sup>me</sup> Wood** (Australie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence. Je vous assure de l'entière coopération de la délégation australienne.

L'Australie condamne le comportement insouciant et déstabilisateur dont la République populaire démocratique de Corée continue de faire preuve, et notamment le dernier essai de missiles infructueux effectué le 21 mars. La poursuite de ses programmes nucléaires et de missiles balistiques constitue une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et représente une menace permanente pour la paix et la stabilité régionales et mondiales.

Il est urgent que la Corée du Nord améliore le bien-être de sa population appauvrie, plutôt que de détourner ses ressources pour mettre au point des armes nucléaires et des missiles.

L'Australie engage la République populaire démocratique de Corée à cesser ses provocations, à abandonner ses programmes nucléaires et de missiles et à engager un dialogue constructif avec la communauté internationale.

**Le Président** : Je remercie la Représentante de la mission permanente de l'Australie pour ses aimables propos. À présent, je donne la parole à l'Ambassadeur Biontino, Représentant permanent de l'Allemagne.

**M. Biontino** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à cette haute fonction et de vous assurer de notre entière coopération.

Avec les essais répétés de moteurs de missiles balistiques auxquels elle a procédé au cours des dix derniers jours, la Corée du Nord a une fois de plus envoyé le mauvais signal à la communauté internationale. Nous ne pouvons que condamner ces essais de moteurs et les essais de missiles précédents. Nous soulignons à nouveau que les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU interdisent clairement à la République populaire démocratique de Corée de poursuivre le développement de son programme nucléaire et de missiles balistiques. C'est pourquoi nous demandons à nouveau à la République populaire démocratique de Corée de se conformer au droit international existant et de mettre fin à toute nouvelle provocation.

**Le Président** : Je remercie le Représentant permanent de l'Allemagne. À présent, je donne la parole au Représentant de la Mission du Canada.

**M. Davison** (Canada) : Merci, Monsieur le Président. Étant donné que c'est la première fois que le Canada prend la parole sous votre présidence, j'aimerais vous assurer du soutien de notre délégation.

*(L'orateur poursuit en anglais.)*

Monsieur le Président, le Canada condamne le récent tir de missile effectué par la République populaire démocratique de Corée. Nous continuons d'exhorter la République populaire démocratique de Corée à s'acquitter pleinement de ses obligations internationales, à mettre fin à ses actes illégaux et déstabilisateurs et à abandonner immédiatement et de manière vérifiable son programme de missiles balistiques.

**Le Président** : Je remercie le Représentant de la Mission permanente du Canada. À présent, je donne la parole à la Représentante de la Mission permanente des Pays-Bas.

**M<sup>me</sup> Claringbould** (Pays-Bas) *(parle en anglais)* : Monsieur le Président, comme c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, les Pays-Bas tiennent à vous féliciter pour votre accession à ce poste. Nous vous assurons, bien sûr, de notre entière coopération.

Le Royaume des Pays-Bas condamne fermement les récents tirs de missiles effectués par la République populaire démocratique de Corée et les récents essais de moteurs. Le tir du 21 mars était déjà le deuxième en mars et le troisième en l'espace d'un mois. Ces tirs et les essais nucléaires effectués par la République populaire démocratique de Corée constituent une menace sérieuse pour la paix et la stabilité dans la région et doivent cesser immédiatement.

Les Pays-Bas prient instamment la République populaire démocratique de Corée de cesser immédiatement ses provocations répétées et de renouer véritablement un dialogue avec la communauté internationale. Dans cette optique, la communauté internationale a pour devoir de mettre pleinement en œuvre les sanctions qui ont été arrêtées par le Conseil de sécurité de l'ONU, qui ne seront efficaces que si tous les pays persévèrent dans leur mise en œuvre. À cet effet, nous continuerons de travailler avec les Nations Unies et l'Union européenne et par leur intermédiaire pour faire en sorte que la communauté internationale agisse de manière unie et efficace.

**Le Président** : Je remercie la Représentante de la Mission permanente des Pays-Bas. À présent, je donne la parole au Représentant de la Mission permanente de la Suède.

**M. Nord** (Suède) *(parle en anglais)* : Monsieur le Président, comme c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, permettez-moi d'exprimer notre plein appui à vos travaux.

La Suède condamne fermement l'essai récemment effectué par la République populaire démocratique de Corée dans le cadre de son programme de missiles balistiques – un programme qui viole les engagements juridiques pris en vertu des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à mettre en œuvre ces résolutions et à engager un dialogue visant à apaiser les tensions dans la péninsule coréenne afin de renforcer la paix et la stabilité dans cette région.

**Le Président** : Je remercie le Représentant de la Mission permanente de la Suède. À présent, je donne la parole à l'Ambassadeur España, Représentant permanent de l'Espagne.

**M. Herráiz España** (Espagne) *(parle en espagnol)* : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, nous tenons à vous souhaiter le meilleur dans l'exercice de ce mandat et à vous assurer de notre pleine coopération.

Ma délégation s'associe aux délégations qui ont fermement condamné le tir d'un missile balistique par la République populaire démocratique de Corée le 21 mars et les

essais effectués le 19 mars. Ces activités, qui constituent une violation flagrante et absolue des obligations établies par le Conseil de sécurité de l'ONU, constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales, et c'est pourquoi ma délégation appelle ce pays à engager un dialogue sincère avec la communauté internationale en vue d'abandonner ses programmes nucléaires et de missiles balistiques.

**Le Président** : Je remercie le Représentant permanent de l'Espagne. À présent, s'il y a des délégations qui souhaitent intervenir, je reste à l'écoute. Le Représentant de la République populaire démocratique de Corée souhaite intervenir : vous avez la parole.

**M. Ju Yong-chol** (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, tout d'abord, au nom de la délégation nord-coréenne, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Soyez assuré de l'appui et de la coopération sans réserve de ma délégation dans vos efforts pour une présidence réussie.

Avant de répondre aux accusations inacceptables portées par certaines délégations, notamment celles des États-Unis d'Amérique, du Japon et de certains pays occidentaux, je ne peux qu'exprimer la profonde déception et la frustration de ma délégation devant le fait que cette instance devient une tribune hautement politisée où certains pays pointent du doigt et accusent un membre de l'Organisation des Nations Unies pour leurs propres desseins politiques. Ma délégation rejette fermement la justification inacceptable des États-Unis d'Amérique et de la Corée du Sud selon laquelle le système THAAD (Terminal High Altitude Area Defense) vise à prévenir les menaces de missiles en provenance du Nord. Le système THAAD vise clairement à neutraliser les forces stratégiques des pays voisins et à assurer la suprématie militaire américaine dans la région. Les États-Unis d'Amérique ne peuvent se soustraire à leur responsabilité dans l'escalade de la tension provoquée par le renforcement de leurs forces militaires et leurs manœuvres militaires, et ils ne doivent pas utiliser la République populaire démocratique de Corée comme prétexte pour justifier leurs actes provocateurs.

Monsieur le Président, étant donné que certains pays, dont la Fédération de Russie et la Chine, se sont déclarés préoccupés par le renforcement de l'arsenal militaire des États-Unis d'Amérique qui constitue une menace directe à leur encontre, ma délégation saisit cette occasion pour appeler l'attention de la communauté internationale sur les exercices militaires conjoints menés en Corée du Sud, lesquels représentent une autre menace et une cause de tensions régionales.

Un État souverain a le droit, dans le cadre de sa légitime défense, de rester en état d'alerte maximale et de renforcer ses capacités de défense dans les situations graves où sa nation et sa sécurité sont menacées par des exercices militaires de grande envergure qui se déroulent à sa porte. Les exercices militaires menés par les États-Unis d'Amérique et d'autres forces étrangères, à un moment où nous parlons de désarmement et de sécurité, mobilisent plus de 300 000 soldats, le transporteur nucléaire américain Carl Vinson et des bombardiers B-1, ainsi que d'autres ressources stratégiques nucléaires. Ces manœuvres visent à lancer une attaque préventive contre la République populaire démocratique de Corée. Il convient de noter en particulier que des unités d'opérations spéciales américaines notoires, telles que les équipes Sea, Air and Land (SEAL) et la Delta Force de la marine, participent également à ces exercices dans le but d'éliminer les dirigeants et de lancer une attaque préventive contre les bases nucléaires et de roquettes en République populaire démocratique de Corée. Les autorités américaines disent ouvertement que toutes les options sont sur la table, y compris l'action militaire. Rien ne garantit que les provocations militaires actuelles, accompagnées d'une telle rhétorique belliqueuse, ne conduiront pas à une guerre totale. La nature agressive et le danger des exercices militaires conjoints entre les États-Unis d'Amérique et la Corée du Sud, ainsi que le déploiement du système THAAD, ont même suscité de vives inquiétudes chez certains pays voisins, mais aucun pays dans cette enceinte n'a exprimé sa préoccupation face à cet acte de provocation grave.

Monsieur le Président, la semaine dernière, le Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies a adressé une lettre au Secrétaire général de l'ONU dans laquelle il évoquait le fait que la situation dans la péninsule coréenne était au bord de la guerre en raison des exercices

militaires conjoints les plus importants jamais organisés par les États-Unis d'Amérique et la Corée du Sud. La lettre faisait référence à la demande formulée par la République populaire démocratique de Corée, le 6 mars, exhortant le Conseil de sécurité de l'ONU à tenir une réunion d'urgence sur la question des exercices militaires conjoints des États-Unis d'Amérique et de la Corée du Sud. Étant donné que ces exercices militaires conjoints sont un signe évident de menace à la paix et à la sécurité dans la région, le Conseil de sécurité devrait prêter attention à ces dangereuses provocations s'il veut remplir sa mission de contribuer à la préservation de la paix et de la sécurité mondiales.

**Le Président** : Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée. À présent, je donne à nouveau la parole au représentant de la Fédération de Russie.

**M. Poznikhir** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Depuis que les États-Unis d'Amérique ont annoncé leur décision de se retirer du Traité concernant la limitation des systèmes de missiles antimissiles balistiques, la Fédération de Russie a toujours défendu sa position claire selon laquelle une telle décision était une erreur. À de nombreuses reprises, nous avons discuté des répercussions négatives du déploiement de systèmes de défense antimissiles sur la sécurité internationale. Non seulement nous avons exprimé nos positions, mais nous avons systématiquement expliqué les raisons qui les sous-tendent, tant dans des contextes bilatéraux avec les États-Unis d'Amérique que dans diverses instances internationales.

J'ai personnellement participé à de nombreuses réunions avec des représentants des États-Unis d'Amérique en 2010, 2011 et 2012. Si je ne me trompe pas, la délégation américaine était dirigée par le secrétaire adjoint à la Défense. Lors de ces réunions, nous avons présenté nos calculs à nos collègues à l'aide de simulations et de données techniques claires ; on ne nous a jamais présenté de données réfutant nos calculs. Donc, aujourd'hui, lorsque l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique a affirmé que les diapositives et les calculs présentés relevaient de la science-fiction, je pense que c'était par désir d'utiliser des mots accrocheurs pour détourner l'attention de cette instance distinguée de notre présentation.

Je le répète : nos calculs sont basés sur les caractéristiques techniques des missiles balistiques intercontinentaux et sur les caractéristiques des systèmes de défense antimissiles des États-Unis d'Amérique dont nous disposons. De plus, ils tiennent compte de la possibilité pour les systèmes de défense antimissiles d'utiliser de manière intégrée les données des détecteurs spatiaux et des stations radar en mer et au sol. Ils tiennent compte des données sur le déploiement de missiles antimissiles et du potentiel de déploiement de navires de défense antimissile dans diverses régions des océans du monde. Par conséquent, lorsque j'entends dire que les lois de la physique ne sont pas prises en considération, je tiens à vous assurer que tous ces calculs ont bien été faits en tenant compte de ces lois.

Je voudrais faire quelques observations supplémentaires au sujet de la déclaration de l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique. On nous dit que ce système n'est pas dirigé contre la Fédération de Russie et qu'il est conçu pour résoudre certains problèmes régionaux. Si cela est vrai, le système est disproportionné par rapport aux menaces existantes : des milliers de missiles antimissiles contre quelques missiles iraniens et nord-coréens aux capacités limitées sont plus qu'excessifs.

Lorsque l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique dit que le déploiement d'un système de défense antimissiles n'a pas d'impact sur la stabilité stratégique, nous ne pouvons tout simplement pas être d'accord. Le nouveau Traité de réduction des armements stratégiques de 2010 établit clairement, dans son préambule, la relation interconnectée et de plus en plus importante entre les armes stratégiques offensives et les armes stratégiques défensives. Le Traité fixe des limites que les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie doivent respecter d'ici au 5 février 2018. Il ne fait aucun doute que les États-Unis d'Amérique et nous-mêmes respectons ces accords. Par conséquent, lorsqu'un équilibre est atteint dans le domaine des armes stratégiques offensives, puis que les États-Unis d'Amérique développent leurs capacités de défense, l'équilibre des forces stratégiques est détruit, car les États-Unis d'Amérique obtiendront un avantage significatif.

Je ne m'attarderai pas plus longuement sur ces points, qui sont peut-être controversés. Je voudrais toutefois informer tous les membres que la sixième Conférence de Moscou sur la sécurité internationale se tiendra le 26 avril et que ce problème fera l'objet d'une attention particulière. Nous sommes prêts à engager un dialogue avec les experts et nous invitons toutes les parties intéressées à aborder cette question lors de la sixième Conférence.

**Le Président** : Je remercie le représentant de la Fédération de Russie. À présent, je donne à nouveau la parole à l'Ambassadeur Wood, Représentant permanent des États-Unis d'Amérique.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, veuillez m'excuser de prendre une nouvelle fois la parole, mais je dois répondre aux observations faites par le Représentant de la Fédération de Russie. D'abord et avant tout, et je serai très bref, en ce qui concerne les données russes – je pense que c'est exactement ainsi que je les qualifierais : des données russes. Je ne pense pas avoir besoin d'en dire plus.

En ce qui concerne le manque de proportionnalité de nos systèmes de missiles antimissiles balistiques, permettez-moi simplement de dire que je suis fondamentalement en désaccord.

**Le Président** : Je remercie le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas.

Comme je l'avais annoncé dans mes propos introductifs, nous allons clore aujourd'hui nos échanges par une brève présentation de la Mission permanente du Myanmar, en sa qualité de Président du Groupe de travail, sur la voie à suivre. Je donne la parole à l'Ambassadeur Shein, Représentant adjoint de la Mission permanente du Myanmar.

**M. Shein** (Myanmar) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous adresser mes félicitations – et, par votre intermédiaire, à votre Représentant permanent ainsi qu'à la délégation sénégalaise – pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Mon Représentant permanent, l'Ambassadeur Htin Lynn, n'est pas en mesure de participer à cette réunion en raison de son voyage à Berne en vue d'y présenter ses lettres de créance, avec votre Représentant permanent.

Je suis très impressionné par la façon dont les délégations russe et chinoise ont contribué à nos débats. En même temps, les interventions de l'Inde et des États-Unis d'Amérique sont également fondées sur un raisonnement solide et sont belles sur le plan conceptuel. En les écoutant, j'avais à l'esprit le verset d'un poème qui dit : « Les hommes peuvent venir ou ils peuvent partir, je continuerai pour toujours. ». Nous croyons en la Conférence du désarmement. Bien sûr, il y a l'armement et le désarmement, mais nous devons adopter des résolutions concrètes pour désarmer et éliminer ces armes de notre planète. C'est pourquoi j'ai soutenu de tout cœur mon Représentant permanent pour qu'il assume la responsabilité de la présidence du groupe de travail sur la voie à suivre. Ce n'est pas une tâche facile pour nous en tant que petite délégation ; par exemple, la semaine dernière, nous avons dû assister à des réunions très importantes à l'Organisation internationale du Travail et au Conseil des droits de l'homme, où deux résolutions concernant le Myanmar ont été adoptées. Mais ce n'est pas un obstacle à surmonter. Je pense que le groupe de travail sur la voie à suivre fait de son mieux pour écouter les points de vue des États membres. La semaine dernière, mon Représentant permanent a dit qu'il avait rencontré au total 26 États membres et avait écouté leurs vues sur la voie à suivre pour l'élaboration d'un programme de travail concret. Hier, j'ai rencontré les six Présidents de la session de 2017 et les coordonnateurs régionaux et je les ai informés qu'avant la fin de la première partie de la Conférence, le 31 mars, le Président du Groupe de travail souhaiterait rencontrer les coordonnateurs régionaux, ainsi que le Groupe des 21, le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États et le Groupe des États d'Europe orientale, le 31 mars à 10 heures, 11 heures et midi. J'espère que ce message a été transmis aux groupes. Nous attendons avec intérêt les vues des groupes régionaux sur la manière dont ils pourraient contribuer à l'élaboration du programme de travail à l'avenir. Pour l'instant, nous mènerons des consultations bilatérales, régionales et multilatérales. Nous présenterons notre rapport dès que possible.

**Le Président** : Je remercie M. Shein pour son intervention ainsi que pour les efforts déployés par le Myanmar depuis qu'il assure la présidence de ce groupe de travail.

Chers Ambassadeurs, Mesdames, Messieurs, comme vous le savez, à la fin de cette semaine s'achève la première partie de la session de 2017 de la Conférence du désarmement. Nous reprendrons nos travaux dans la semaine du 15 mai. D'ici là, la délégation du Sénégal reste à votre disposition pour toute consultation bilatérale, afin de prolonger les travaux de la Conférence.

Je vous rappelle que l'Ambassadeur Lynn, Représentant permanent du Myanmar, tiendra une consultation avec l'ensemble des groupes régionaux ce vendredi 31 mars, à partir de 10 heures. Nous invitons l'ensemble des États parties à participer à cette consultation. Le secrétariat enverra un message de rappel à toutes les délégations.

Je vais maintenant donner la parole au secrétariat pour qu'il fasse une annonce.

**M. Kalbusch** (Secrétaire de la Conférence du désarmement) : Monsieur le Président, je voudrais simplement préciser que la salle du Conseil est réservée le vendredi à partir de 10 heures pour des consultations. Si les groupes régionaux souhaitent rencontrer l'Ambassadeur du Myanmar dans une autre salle, le secrétariat s'efforcera de faciliter cette rencontre.

*(L'orateur poursuit en anglais.)*

Je répète en anglais. La salle du Conseil est réservée à partir de 10 heures le vendredi pour des consultations entre le Myanmar et les groupes régionaux. Si les groupes régionaux souhaitent rencontrer l'Ambassadeur dans une autre salle, le secrétariat s'efforcera de faciliter cette rencontre.

**Le Président** : Chers Ambassadeurs, Mesdames, Messieurs, cela conclut nos travaux de ce matin, ainsi que la première partie de la session de 2017 de la Conférence du désarmement. La prochaine séance plénière de la Conférence se tiendra le mardi 16 mai 2017 à 10 heures dans cette même salle. Nous vous remercions pour toutes vos contributions. La séance est levée.

*La séance est levée à 11 h 45.*